RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2RLM
Société Civile Immobilière au capital de 100 €
Siège social : 177 Route d'Andrézieux 42170 SAINT JUST-SAINT RAMBERT
_____

ACTE DE DESIGNATION DES PREMIERS GERANTS

Les soussignés :

- Monsieur Raphaël, Paul, Gabriel VIAL
Né le [redacted]
Deme

- **Madame Marion TEYSSIER épouse VIAL**
Née le [redacted]
Demeu

- la société EVENCO
SAS au capital de 10.000 €
Siège social : 62 Avenue de Veauche 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON
838.413.474 RCS SAINT ETIENNE
Représentée par Monsieur Raphaël VIAL, président,

Se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la société 2RLM ce jour, pour désigner d'un commun accord les premiers gérants de la société, conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts de ladite société.

A cet effet, ils ont convenu ce qui suit :

I - NOMINATION DES GERANTS

Les soussignés nomment en qualité de gérants de la société pour une durée illimitée

- Monsieur Raphaël VIAL, ci-dessus désigné.

et

- Madame Marion VIAL, ci-dessus désignée.

Les gérants désignés, déclarent accepter les fonctions qui viennent de leur être confiées. Ils affirment n'être frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer leur mandat.

II – POUVOIRS DES GERANTS

Monsieur Raphaël VIAL et Madame Marion VIAL, gérants, exerceront leurs fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues à l'article 17 des statuts.

La date à retenir pour la signature du présent acte est celle correspondant à la dernière des signatures électroniques apposées ci-dessous.

Raphaël VIAL



Marion VIAL



p/ EVENCO
Raphaël VIAL

